



BP 134 MALABO - GUINÉE EQUATORIALE
00 240 333 09 29 12 / 00 240 222 19 82 50
secretariat@lyceefrancaismalabo.org
www.lyceefrancaismalabo.org

Compte rendu du Conseil d'Établissement du mardi 17 octobre 2023 à 17h en salle info 1^{er} degré

1/ Installation CE

Quorum atteint : 12, le minimum étant 7 sur 12 votants

Le règlement intérieur soumis à l'étude de tous les membres sera validé lors du prochain conseil d'établissement du 16/11/2023 et envoyé via le groupe Whatsapp CE.

Monsieur HOUOT parent d'élève demande des éclairages sur les responsabilités des membres et la mission du conseil d'établissement.

Le proviseur à la lecture de la circulaire AEFÉ sur les instances (qui vont être partagées avec les membres du CE) a développé les missions du conseil d'établissement.

A la demande de M HOUOT une formation premier secours sera organisée avec les sapeurs-pompiers de Sipopo pour l'ensemble de tout le personnel. Le proviseur va prendre contact avec les pompiers

2/ Aménagement du calendrier scolaire

A ce sujet, le proviseur attend plus d'éléments d'informations le jeudi 19 10 2023 prochain avec la publication du BOEN (bulletin officiel de l'Education nationale) pour connaître les dispositions à tenir.

Un conseil d'établissement extraordinaire sera organisé le 16 novembre 2023 pour valider l'aménagement du calendrier scolaire.

3/ Cantine et rythmes scolaires

Le proviseur annonce :

- La mise en place du nouveau rythme scolaire est prévue pour janvier 2024. Les réflexions continuent dans ce sens.
- Des activités extrascolaires seront externalisées à royal palm. Les enfants concernés pourront manger à la cantine du royal palm ou apporter leur propre nourriture.

- Les cours de piscine vont reprendre à la rentrée des vacances de la Toussaint le mardi 7 novembre sous réserve de confirmation des bus, (devis en cours par le DAF M Zirignon)

4/ Questions diverses

Devoirs du samedi des 1^{ère} et Tle :

Le conseil d'établissement valide à l'unanimité le système des devoirs pour certains samedis pour les classes de spécialités de première et de terminale. Ces devoirs comptent pour le BAC.

Par ailleurs, le proviseur a informé le CE sur la mise en place de certaines activités en lien avec le parcours pédagogique des premières et des terminales telles que :

- PIX (certification en informatique)
- ASSR (Attestation de sécurité routière, obligatoire en France pour passer le Code de la Route et passer le permis de conduire)

Lycée international

Le conseil d'établissement approuve à l'unanimité l'insertion du vocable « international » dans le nom du lycée.

Le Proviseur s'est entretenu le mercredi 19 10 2023 avec le directeur de la ZAC (Zone Afrique Centrale) de l'AEFE et doit préparer un dossier en liaison avec le poste diplomatique.

- Fiche individuelle de santé

Le proviseur s'engage à faire remplir une fiche individuelle aux parents (confidentielle) sur la santé des enfants (pour mentionner des problèmes d'allergies etc.).

- Poste de détaché certifié en anglais ou en espagnol

Le conseil d'établissement approuve à l'unanimité le fait que le poste de certifié PLP en français-histoire géographie soit transformé en poste de certifié en anglais. Le proviseur a l'accord de l'AEFE et le CE devra valider la fermeture du Poste PLP HG/Lettres modernes (français) et l'ouverture d'un poste en Langue Anglaise.

- Emplacement tableau d'honneur

Le conseil approuve que le tableau d'honneur soit diffusé sur le site internet du lycée en plus de son exposition physique à l'intérieur du lycée.

Le COCAC préconise également une implantation du tableau d'honneur à l'extérieur du lycée.

Le proviseur demande au DAF de faire un devis pour un second tableau pour l'intérieur du lycée.

- Questions sur la convocation de l'AG des parents d'élèves

Madame ENGONGA Mari Cruz a demandé la date de la tenue de la prochaine AG de l'Association des parents d'élèves (APE) qui devait normalement se tenir au plus tard à la fin du mois de septembre 2023 selon les textes.

Le proviseur indique que selon les statuts, l'AG peut être convoquée soit par le comité de gestion, soit par le tiers des membres de l'association des parents d'élèves (33%).

Le conseil prend acte de la déclaration des parents membres qui demandent la convocation d'une AG des parents d'élèves dans les plus brefs délais.

- Question du harcèlement en milieu scolaire

A la demande de M HOUOT parent d'élève sur la question du harcèlement en milieu scolaire le proviseur a indiqué qu'un dispositif est prévu pour apporter des réponses :

- Existence d'un point d'écoute au bureau du CPE et à la Vie scolaire
- Proposition de cours d'antipathie par le ministre de l'éducation nationale sur le modèle danois afin de prévenir le Harcèlement
- Réunion à venir traitant de cette question par CHSCT : La Commission relative à l'hygiène et sécurité de la communauté scolaire le mardi 21 novembre à 17h salle info du 1^{er} degré
- Affichage de sensibilisation proposé par M HOUOT.

- Absence professeur de langue portugaise

Le proviseur a évoqué la difficulté à trouver un professeur de portugais en remplacement du précédent toujours absent.

M ENGONGA Mari Cruz, soutenu par M HOUOT, propose une alternative en remplaçant les cours de portugais par des cours de chinois. L'institut Conficius peut être sollicité pour trouver un intervenant. Le proviseur soumettra cette proposition à l'avis du poste diplomatique et va proposer à *minima* des cours d'initiation au chinois, si un professeur de portugais est recruté pour début novembre 2023.

Le proviseur remercie les participants et leur donne RDV le 16 novembre 2023 pour statuer sur le calendrier et faire un point sur le RI du CE, le RI du lycée et pour préciser quels parents sont titulaires et quels parents sont suppléants.

Fin du CE à 18h55.



313

LYCÉE FRANÇAIS DE MALABO